

Formation continue

Pôle leadership

Toutes disciplines

Web-série

**Le métier
d'entraîneur :
Philosophie,
Relation,
Pragmatisme**

5 rendez-vous FFN

Un jeudi par mois à 14H
de novembre à mars

Lieu : Visio-conférence

Nombre de places : 40

Intervenant :
Jean-Lionel REY



**Formation
à distance**



Dans le monde en mutation qu'est le nôtre aujourd'hui, le besoin est grand de réenchanter l'espérance en remettant du sens et de l'humain dans nos sociétés. Le sport à travers la recherche de performance est un moyen d'y contribuer à la condition, bien souvent, d'un changement de paradigme et de nouvelles pratiques.

Avoir une vision de la condition humaine mettant la relation et à la création au centre de nos pratiques doit nous permettre de modifier nos schémas de fonctionnement pour aller vers plus de joie et un monde meilleur, en laissant de côté l'illusion que le résultat fait le bonheur.

Ce mouvement a besoin d'être accompagné pour que les postures et les pratiques basées sur l'Ego laissent plus de place à la coopération. Cette web-série proposera des éléments permettant d'entrevoir une approche plus humaine de la performance.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux dirigeants, éducateurs, entraîneurs, managers :

- De donner du sens au développement de la performance sportive.
- D'affiner leur vision de la performance.
- De donner des repères pour une approche de la performance plus humaine.
- D'identifier les moyens permettant l'engagement et l'épanouissement des individus.



MODALITÉS

- Volume horaire : 7,5 heures
- Formation en distanciel (ZOOM)
- 5 épisodes de 45 minutes à 1 heure suivis d'un temps de questions/réponses.
- Possibilité de s'inscrire en cours de formation et de récupérer les enregistrements des épisodes précédents.
- **Formation mise en place à partir de 8 inscrits et limitée à 40 personnes.**
- **Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.**
- Prérequis : Ordinateur ou téléphone avec accès internet
- Public visé : Entraîneurs toutes disciplines, directeurs techniques, managers, dirigeants...
- Modalités d'évaluation : Auto validation à chaque regroupement des compétences développées.



PROGRAMME DE LA FORMATION

1er épisode : Réflexion autour de la performance humaine

- Un monde en mutation : La fin d'une époque et l'émergence d'une nouvelle société
- Bonheur et performance dans le sport
- Performance normée vs performance acte de création

2ème épisode : Où se cache mon pouvoir d'entraîneur

- Quelle forme de pouvoir...
- 3 dimensions pour engager une performance humaine

3ème épisode : Entraîner en Challenger Coach avec TED*

- Créer les conditions d'un entraînement source de réalisation de soi
- Le triangle dramatique des tensions de Stephen Karpman
- TED*, la formule gagnante des comportements sources d'empowerment des sportifs

4ème épisode : Activer les leviers de la motivation

- La satisfaction et l'insatisfaction
- L'autodétermination
- La détermination et la clarification d'objectif
- La Reconnaissance

5ème épisode : Installer la coopération au quotidien

- Mener des entretiens d'engagement
- Créer des relations de coopération optimales
- Utiliser le stade ultime de l'empowerment pour favoriser la coopération



DATES ET LIEU DE LA FORMATION

DATES

16 novembre 2023

14 décembre 2023

11 janvier 2024

8 février 2024

7 mars 2024

De 14h00 à 15h30

Volume horaire de la formation : 7,5 heures

Lieu : Visio-conférence Zoom



MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Slides Powerpoint
- Exemples de terrain
- Partage d'expériences.
- Questions / réponses

INTERVENANT :

- Jean-Lionel REY : Conseiller Technique National, Entraîneur du pôle France natation de l'INSEP de 1996 à 2015, Formateur, coach, Exécutive Master - Accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau (INSEP)



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier différentes visions de la performance sportive.
- Être capable de repérer différentes manières d'exercer l'autorité.
- Être capable de comprendre les conditions permettant de développer un engagement personnel.
- Être capable d'adopter des comportements favorisant la coopération et l'épanouissement.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter à : infan@ffnatation.fr pour que nous puissions étudier votre demande et définir des aménagements adaptés.

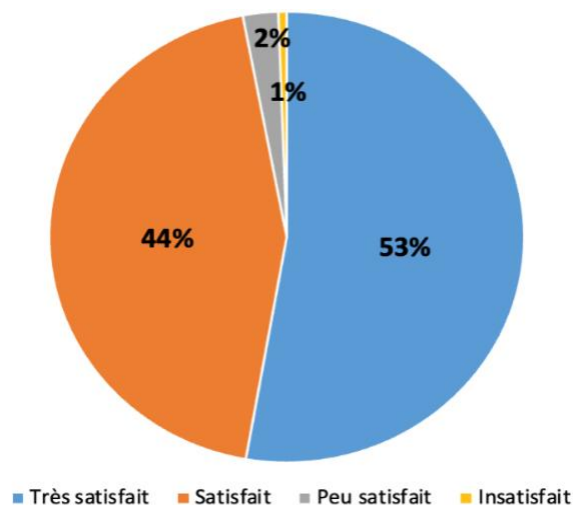
Référente handicap FFN : Frédérique CROCHARD - Mail : frederique.crochard@ffnatation.fr



TAUX DE SATISFACTION



Taux de satisfaction : 97%
Taux de retour d'enquête : 65% (705 sur 1081)



€ COÛT DE LA FORMATION

	Participants
Frais pédagogiques	100 €
Frais d'inscription	20 €
TOTAL	120 €

Moyen de paiement accepté :

- Carte bancaire – paiement en ligne via un lien de paiement sécurisé.

CONTACTS

Référent pédagogique : Jean-Lionel REY

Mail : jl.rey@ffnatation.fr

Référente Handicap : Frédérique CROCHARD

Mail : frederique.crochard@ffnatation.fr

Référent administratif et technique de l'INFAN : Valentin MATHOU, Tel. : 01 70 48 45 51

Mail : valentin.mathou@ffnatation.fr



ÉQUIVALENCE, SUITE DE PARCOURS

Cette formation pourra être prise en compte pour la partie des connaissances pédagogiques de la formation continue des brevets fédéraux.



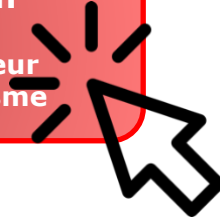
ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 1 semaine avant chaque Webserie

1. Inscription

Je m'inscris à la formation

**Web-série : Le métier d'entraîneur
Philosophie, Relation, Pragmatisme**



<https://forms.gle/SJaGQ39EZ95vzDNS9>

2. Paiement de la formation en ligne via un lien sécurisé disponible une fois le google forms validé.
3. Quelques jours avant la formation, réception d'une fiche de présentation de la formation, planning détaillé.
4. Jour J de la formation.
5. Quelques jours après la formation : réception de la facture acquittée + certificat de réalisation de la formation + contenus éventuels (si le participant est à jour de son règlement).



Conditions Générales de Vente Institut National de Formation des Activités de la Natation

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formations de l'INFAN. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'INFAN.

L'envoi du bulletin d'inscription emporte, pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription correspondant. La structure ou le stagiaire s'engage à retourner, avant la date indiquée, par voie électronique, le dossier de candidature complet et par voie postale, deux chèques, dont l'un est relatif aux frais d'inscription et l'autre aux frais pédagogiques. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Sauf mention contraire sur le bulletin, les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Dès réception du dossier complet, et sous réserve de validation de l'inscription du stagiaire, une convention de formation professionnelle peut être établie à la demande du stagiaire ou de la structure, après validation du parcours individuel de formation. Ladite convention est adressée par l'INFAN au stagiaire ou à la structure et une copie dûment complétée et signée doit lui être retournée.

Convocation et attestation de stage

Une confirmation d'inscription est adressée par l'INFAN au stagiaire après arrêt des inscriptions.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est envoyée, à la structure ou au stagiaire à leur demande.

Prix

Les prix indiqués sont des coûts unitaires hors taxe. Sauf mention contraire, les frais d'hébergement, de transports et de restauration restent à la charge du stagiaire. Les tarifs réduits (étudiant, demandeur d'emploi) ne peuvent être appliqués que sur présentation des justificatifs.

Facturation et conditions de règlement

Un devis est joint à la convention de formation et envoyé à la demande de la structure ou du stagiaire.

Le chèque correspondant aux frais d'inscription est encaissé dès le début de la formation.

Pour les formations financées à titre individuel ou par l'employeur :

- le chèque correspondant aux frais pédagogiques est encaissé à la fin de la formation. Une facture acquittée peut être envoyée à la demande de la structure ou du stagiaire. Pour les formations prises en charge par un OPCO :

Le chèque correspondant aux frais pédagogiques est un chèque de caution de l'employeur. Ce chèque est obligatoirement joint au dossier d'inscription ;

La copie de l'accord de prise en charge par l'OPCO est transmise à l'INFAN dans les meilleurs délais ;

La structure assure la bonne transmission des informations nécessaires à l'OPCO et reste responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de l'OPCO.

Dans le cas où l'OPCO paie directement l'organisme de formation, le chèque de caution est détruit ou retourné à la structure, à réception du paiement par l'OPCO.

Dans le cas où l'employeur se fait directement rembourser par l'OPCO, le chèque de caution est encaissé, et l'INFAN s'engage à fournir à l'employeur les documents nécessaires au traitement du dossier par l'OPCO (feuilles d'émargements, facture acquittée etc.).

L'INFAN se garde le droit d'encaisser le chèque de caution sans préavis si la formation n'a pas été payée dans l'année qui suit son organisation.

Annulation/Abandon

A l'initiative de l'INFAN :

L'INFAN se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé. L'INFAN s'engage alors à rembourser la totalité des frais d'inscription et des frais pédagogiques de la formation versée, sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et du stagiaire.

A l'initiative du stagiaire ou de la structure :

Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'INFAN par écrit au moins 48 heures avant le début de la formation.

En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent la formation, ou en cas de non-participation à la formation sans préavis, les frais d'inscription seront encaissés.

En cas d'annulation due à une incapacité, les sommes encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité, le stagiaire ou la structure sera facturé(e), après présentation d'un certificat médical ou autre justificatif, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

Dispositions diverses

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'INFAN. Les documents mis à disposition du stagiaire sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'INFAN est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Les stagiaires en formation sont soumis au règlement intérieur de l'INFAN, signé lors de la première formation et consultable sur le site internet.

Différends éventuels

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes clauses, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés dans le tribunal compétent (articles 42 et suivants du Code de procédure civile).

INFAN - FFN

Tel : 01.70.48.45.24

www.ffnatation.fr/ffn

infan@ffnatation.fr